



Conférence donnée lors de la session 2010, « Migrants, un avenir à construire ensemble »

Vivre ensemble avec des cultures différentes

TZVETAN TODOROV*

Pour traiter le thème que vous m'avez demandé d'aborder, la pluralité des cultures au sein d'une société, je me vois obligé de préciser d'abord le sens même de ce mot, « culture ». Je l'emploierai dans une acception qui, depuis plus d'un siècle, lui a été donnée par les ethnologues. Dans ce sens large, descriptif et non évaluatif, tout groupe humain a une culture : c'est le nom donné à l'ensemble des caractéristiques de la vie sociale, aux façons de vivre et de penser collectives, aux formes et styles d'organisation du temps et de l'espace, ce qui inclut langue, religion, structures familiales, modes de construction des maisons, outils, manières de manger ou de se vêtir. De plus, les membres du groupe, quelles que soient ses dimensions, intériorisent ces caractéristiques sous forme de représentations. La culture existe donc à deux niveaux étroitement reliés, celui des pratiques propres au groupe et celui de l'image que ces pratiques laissent dans l'esprit des membres de la communauté.

Tout individu est pluriculturel

L'être humain, et c'est l'un de ses traits les plus marquants, naît non seulement au sein de la nature mais aussi, toujours et nécessairement, de la culture. La première caractéristique d'une identité culturelle est qu'elle est imposée à l'enfant plutôt que d'être choisie par lui. En venant au monde, le petit de l'Homme est plongé dans la culture de son groupe, qui lui est antérieure. Le fait le plus saillant, mais aussi probablement le plus déterminant, est que nous naissons nécessairement au sein d'une langue, celle que parlent nos parents ou les personnes qui nous prennent en charge. L'enfant ne peut éviter de l'adopter. Or la langue n'est pas un instrument neutre. Elle est imprégnée de pensées, d'actions, de jugements, légués par le passé. Elle découpe le réel d'une manière particulière et nous transmet imperceptiblement une vision du monde.

Un deuxième trait de l'appartenance culturelle de chacun saute également aux yeux : c'est que nous possédons non pas une mais plusieurs identités culturelles, qui peuvent s'emboîter ou se présenter comme des ensembles en intersection. Par exemple, un Français provient toujours d'une région – mettons qu'il est breton – et, d'un autre côté, partage plusieurs de ses traits avec tous les Européens. Il participe donc à la fois des cultures bretonne, française et européenne. D'autre part, au sein d'une seule entité géographique, les stratifications culturelles sont multiples. Il y a la culture des adolescents et celle des retraités, la culture des médecins et celle des balayeurs de rue, la culture des femmes et celle des hommes, des riches et des pauvres. Tel individu se

* **Tzvetan Todorov**, fils de bibliothécaires bulgares, se rend à Paris en 1963 et acquiert la nationalité française en 1973. Il travaille au CNRS où il est actuellement directeur de recherche honoraire. Initialement théoricien de la littérature, il se consacre depuis les années 1980 aux problèmes de la mémoire et au rapport à l'autre dans des cadres historiques. Ses recherches sur l'histoire de l'humanisme mettent en valeur l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, Montaigne, Benjamin Constant. Il a été professeur invité dans plusieurs grandes universités américaines et est docteur *honoris causa* de l'Université de Liège. Il est l'auteur de nombreux livres.

reconnaît simultanément dans la culture méditerranéenne, chrétienne et européenne : critères une fois géographiques, une fois religieux, une fois politiques. Or, et cela est essentiel, ces différentes identités culturelles ne coïncident pas entre elles, ne forment pas des territoires clairement délimités où ces divers ingrédients se superposeraient. Tout individu est pluriculturel. Sa culture ne ressemble pas à une île monolithique, mais se présente comme le résultat d'alluvions entrecroisées.

Toutes les cultures sont métissées

La culture collective, celle d'un groupe humain, n'est pas différente à cet égard. La culture d'un pays comme la France est en réalité un ensemble complexe, fait de cultures particulières, celles-là même dans lesquelles se reconnaît l'individu : celles des régions et des métiers, des âges et des sexes, des positions sociales et des orientations spirituelles. De plus, toute culture est marquée par le contact avec ses voisines. L'origine d'une culture se trouve toujours dans les cultures antérieures : dans la rencontre entre plusieurs cultures de plus petites dimensions, ou dans la décomposition d'une culture plus vaste, ou encore dans l'interaction avec une culture voisine. Nous n'accédons jamais à une vie humaine antérieure à l'avènement de la culture. Et pour cause : les caractéristiques « culturelles » sont déjà présentes chez d'autres animaux, notamment chez les primates. Il n'existe pas des cultures pures et des cultures mélangées ; toutes les cultures sont mixtes (ou « hybrides » ou « métissées »). Les contacts entre groupes humains remontent aux origines de l'espèce, et ils laissent toujours des traces sur la manière dont les membres de chaque groupe communiquent entre eux. Aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire d'un pays comme la France, on trouve toujours une rencontre entre plusieurs populations, donc plusieurs cultures : Gaulois, Francs, Romains et bien d'autres.

Une culture immobile est une culture morte

On atteint ici un troisième trait caractéristique de la culture : c'est qu'elle est nécessairement changeante. Toutes les cultures changent, même s'il est certain que celles dites « traditionnelles » le font moins volontiers et moins vite que celles qu'on appelle « modernes ». Ces changements ont des raisons multiples. Puisque chaque culture en englobe d'autres ou est en intersection avec d'autres, ses différents ingrédients forment un équilibre instable. Par exemple, l'octroi du droit de vote aux femmes en France, en 1944, leur a permis de participer activement à la vie publique du pays et l'identité culturelle française en a été transformée. De même, lorsque vingt-trois ans plus tard, les femmes ont obtenu le droit à la contraception, ce qui a entraîné une nouvelle mutation de la culture française. Si l'identité culturelle ne devait pas changer, la France ne serait pas devenue chrétienne, dans un premier temps ; laïque, dans un deuxième. À côté de ces tensions internes, il existe aussi les contacts externes, avec les cultures voisines ou lointaines, qui provoquent à leur tour des infléchissements. Avant d'influencer les autres cultures du monde, la culture européenne avait déjà absorbé les influences égyptienne, mésopotamienne, persane, indienne, islamique, chinoise et ainsi de suite.

Si l'on garde présents à l'esprit ces derniers traits de la culture, sa pluralité et sa variabilité, on voit combien sont déroutantes les métaphores les plus communément utilisées à son endroit. On dit par exemple d'un être humain qu'il est « déraciné » et on le plaint ; mais cette assimilation des hommes aux plantes est illégitime. Déjà l'homme se distingue par sa mobilité des chênes et des roseaux, mais par ailleurs l'homme n'est jamais le produit d'une seule culture. Les cultures n'ont pas d'essence ni d'« âme », malgré les belles pages écrites là-dessus. Ou encore, on parle de la « survie » d'une culture, entendant par là sa conservation à l'identique. Or une culture qui ne change plus est, précisément, une culture morte. L'expression « langue morte » est, elle, beaucoup plus judicieuse. Le latin est une langue morte non pas parce qu'on ne peut plus s'en servir mais parce que cette langue-là ne peut plus changer. Rien n'est plus normal, plus commun que la disparition d'un état précédent de la culture, son remplacement par un

état nouveau.

Il faut maintenant distinguer l'identité culturelle de deux autres formes d'identité collective : l'appartenance civique ou nationale, d'une part ; l'attachement à des valeurs morales et politiques, de l'autre. Aucun de nous ne peut changer d'enfance, même si on le voulait, même si on l'exigeait de nous ; en revanche, on peut changer de loyauté citoyenne sans forcément en souffrir. On ne peut choisir sa culture d'origine, on peut choisir d'être le citoyen de tel pays plutôt que de tel autre. L'acquisition d'une nouvelle culture, tous les immigrés le savent, prend des années, et au fond ne s'arrête jamais ; celle d'une nouvelle citoyenneté se produit du jour au lendemain par la force d'un décret. L'Etat n'est pas une « culture » comme les autres. C'est une entité administrative et politique aux frontières bien établies, qui contient évidemment des individus porteurs de nombreuses cultures, puisqu'on y trouve hommes et femmes, jeunes et vieux, de toutes les professions et de toutes les conditions, provenant de nombreuses régions, voire pays, parlant des langues variées, pratiquant plusieurs religions, respectant diverses coutumes.

Il n'y a pas de valeurs françaises

Enfin, chacun de nous est attaché également à un ensemble de principes moraux et politiques. Ces principes ne sont pas partagés par tous les citoyens d'un pays, comme en témoigne l'existence de plusieurs partis politiques, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, ou de plusieurs visions du monde, défendant des idéaux différents. En même temps, ils débordent les frontières des pays. Certaines valeurs sont communes à tous les États membres de l'Union européenne. La doctrine des Droits de l'homme a même une ambition universelle. On peut aussi chercher son inspiration chez des idéologues éloignés de nous dans le temps comme dans l'espace. C'est l'adhésion à cet ensemble de valeurs et principes qui nourrit habituellement le débat public, alors que, pour la majorité de la population, appartenance culturelle et identité administrative vont de soi.

Si je m'emploie à distinguer devant vous ces différentes appartenances, confondues dans la formule « identité nationale », ce n'est pas par un plaisir pédant, c'est plutôt que, lorsqu'on veut agir sur eux, on doit recourir à différentes formes d'intervention. Car il n'existe pas de culture française unique et homogène, mais un ensemble de traditions diverses, même contradictoires, en état de transformation permanente, dont la hiérarchie va varier et continuera de le faire. Le ministère de l'Education nationale, à travers les programmes de ce qu'on étudie au cours de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, est déjà chargé de produire une image, mais elle-même changeante, révisée tous les dix ou vingt ans, de ce que tout enfant doit connaître de la culture de son pays. Pour autant, cette image schématique n'épuise évidemment pas tout ce qu'on peut mettre sous l'étiquette « culture française ». En deuxième lieu, il n'y a pas de valeurs françaises, mais des valeurs morales et politiques, potentiellement universelles mais sur lesquelles il n'y a pas d'unanimité dans le pays. Il existe en revanche bien une identité civique française, qui dépend des lois en vigueur dans ce pays et qui, elle, relève de la responsabilité parlementaire et gouvernementale. On voit pourquoi sont vains les débats sur l'identité nationale organisés par notre gouvernement, pourquoi était aussi déroutante l'existence même d'un ministère de l'Identité nationale. Ils entretiennent la confusion là où l'on a besoin de voir clair.

L'immigration est bénéfique

La pluralité des cultures correspond à une situation banale, et il n'y a pas lieu de la craindre. L'immigration apporte plusieurs bénéfices aux pays d'Europe occidentale. Sans même parler de ce que les immigrés récents acceptent d'exercer des métiers dédaignés par les indigènes ou d'être payés moins qu'eux – ce qui n'est pas un titre d'orgueil pour nous – il faut être conscient de ce que l'immigration contribue au rajeunissement nécessaire de la population, augmentant ainsi la proportion des actifs par rapport aux retraités. En règle générale, les immigrés sont animés par une ambition et un dynamisme caractéristiques de tous les nouveaux venus, d'un esprit entreprenant

comme d'une capacité d'innovation. Sans le vouloir, ils rendent aussi un service particulier à la population qui les accueille. Par leur différence, ils lui permettent en effet de se percevoir comme du dehors, à travers le regard d'un autre, ce qui fait partie de la vocation de l'espèce humaine. Pour que ces contributions au bien commun puissent se réaliser, il faut toutefois que les immigrés participent eux-mêmes à leur intégration dans la société dans laquelle ils se trouvent. Que devons-nous entendre par ce terme fréquemment employé ?

La loi l'emporte sur la coutume

La première exigence envers tous les habitants d'un pays, qu'ils y soient nés ou qu'ils viennent d'ailleurs, est qu'ils en respectent les lois et les institutions, donc qu'ils adhèrent au contrat social de base. Il n'y a pas lieu en revanche d'exercer un contrôle de l'identité culturelle des uns et des autres. En règle générale, la culture des migrants, différente de celle de la majorité, est destinée à rejoindre le chœur de voix déjà pluriel qui forme la culture du pays. Cependant, certaines coutumes, éléments de tradition culturelle, contredisent les lois du pays où vivent ceux qui les pratiquent. Que faire ? La réponse de principe est claire, même si son application n'est pas toujours aisée : dans une démocratie, la loi l'emporte sur la coutume. Cette préséance ne met pas en jeu la culture occidentale, ou européenne, ou française, mais le socle légal adopté par le pays en question. Si la coutume transgresse la loi, elle doit être abandonnée. Si la loi n'est pas enfreinte, cela veut dire que la coutume en question est tolérable : on peut la critiquer, on ne peut l'interdire. Par exemple, les mariages où le choix du conjoint est imposé par la famille deviennent un délit uniquement s'ils sont imposés de force. S'ils s'accompagnent du consentement de la mariée, on peut les regretter mais on ne peut les condamner en justice. En revanche, aucune circonstance atténuante ne peut être accordée aux « crimes d'honneur », dits ainsi lorsque les pères de famille ou les frères décident de punir leurs filles ou sœurs en les enfermant, en les brutalisant, voire en les mettant à mort. De tels crimes, violences ou meurtres, doivent être punis avec toute la rigueur de la loi, sans que leur absolution dans certaines traditions soit acceptée comme une excuse. Dans d'autres cas, des dispositions particulières permettent d'adapter telle coutume aux circonstances du moment.

Le rôle de l'École

Un second principe de bonne coexistence entre communautés d'origine différente habitant le même sol est qu'elles possèdent, en dehors des traditions culturelles qui leur sont propres, un socle culturel commun, un ensemble de connaissances sur les codes en vigueur dans cette société. C'est là le rôle de l'éducation, dans un sens qui englobe l'École, mais la dépasse. Ces codes ne concernent pas les valeurs morales et politiques, lesquelles sont plurielles, mais des éléments culturels qui assurent notre intégration dans le même espace social. En tout premier lieu vient ici la langue, dont la maîtrise est essentielle pour toute participation à la vie commune et pour l'acquisition de tout autre élément de la culture. Elle est dans l'intérêt des individus, mais aussi dans celui de l'Etat, qui profitera ainsi mieux de leurs compétences. Il ne serait pas abusif de rendre l'enseignement de la langue gratuit et obligatoire comme on dit, pour tous ceux qui ne savent pas la parler : un tel investissement se révélera vite payant.

À côté de la langue, les habitants d'un pays ont également besoin d'une mémoire commune. Tel est une fois de plus le rôle de l'École, mais il se trouve aujourd'hui compliqué du fait que, dans la même classe, on peut rencontrer des enfants provenant de dix ou quinze pays différents. Faut-il chercher à favoriser leur accès à la culture d'origine ? Tel n'est pas le rôle de l'École publique, qui vise à assurer la maîtrise par tous de la même culture, garantie d'une intégration sociale réussie. On peut toutefois infléchir la teneur même de cet enseignement. Ainsi, dans les cours d'éducation civique, donnés en France dès l'école primaire, on peut montrer, à l'aide d'exemples et de récits, que si la citoyenneté reste une, les identités culturelles de chacun sont multiples et changeantes ; que certains éléments de la culture nationale sont gouvernés par le principe d'unité (ainsi

avant tout la langue), alors que d'autres éléments, comme les religions, le sont par le principe de tolérance et de laïcité.

Au collège, c'est-à-dire dans la tranche d'âge entre onze et quinze ans, les élèves suivent un cours sur l'histoire de France. Sans verser dans la critique systématique, le cours peut devenir l'occasion de montrer (comme c'est parfois déjà le cas) que ce pays n'a pas toujours joué un rôle devant susciter l'admiration ou la compassion, celui du vaillant héros apportant les bienfaits du christianisme et de la civilisation aux peuples lointains, ou celui de l'innocente victime subissant les agressions infâmes de ses voisins mal intentionnés. De nombreux épisodes de l'Histoire peuvent être éclairés par le rappel de la perception qu'en ont eue les « ennemis » d'antan. Les épisodes des croisades, des grandes découvertes géographiques suivies de l'intensification de la traite des nègres, les guerres napoléoniennes, la colonisation au XIXe siècle et la décolonisation au XXe, permettraient aux élèves de dissocier leur jugement sur le bien et le mal de leur sentiment d'identité collective. Ce travail se justifie moins par la prise en compte de la diversité, comme on le dit parfois, que par l'enrichissement de soi qu'il apporte.

Occupons-nous du danger de la déculturation

Un tel infléchissement ne signifie pas du tout que toutes les valeurs sont interchangeable. La séparation et l'enfermement des cultures ou des communautés, qu'ils soient imposés du dehors ou revendiqués par elles-mêmes, sont plus proches du pôle de la barbarie, alors que leur reconnaissance mutuelle est un pas vers la civilisation. Les deniers publics doivent aller de préférence à ce qui réunit plutôt qu'à ce qui isole : aux écoles ouvertes à tous et qui suivent un programme commun, aux hôpitaux assurant l'accueil de tous les patients sans discrimination de sexe, de race ou de langue, aux transports (trains, cars, avions...) où l'on peut être assis à côté de n'importe qui. On n'empêchera jamais les individus de se retrouver plus volontiers au milieu de ceux qui leur ressemblent, mais cette préférence-là relève de la vie privée. L'État n'a pas plus à la prendre en charge qu'à l'interdire.

On pourrait me dire que le tableau ainsi brossé pêche par angélisme et que j'ignore volontairement la difficulté de la coexistence entre personnes appartenant à des cultures différentes. On rappellera, dans ce cas, les violences dont certains quartiers des villes et des banlieues sont le terrain, celles dont parlent souvent les grands médias ou quelques-uns de nos dirigeants politiques. Ma réponse à cette objection serait : laissons de côté le danger illusoire du multiculturalisme, et occupons-nous activement du danger bien réel de la déculturation. J'emprunte encore aux ethnologues ce terme, qui désigne la perte d'une appartenance collective sans que celle-ci soit remplacée par une nouvelle appartenance. On peut élargir cette définition, et désigner ainsi l'absence d'une personnalité de base, construite traditionnellement dans le cadre familial grâce à l'amour et au respect dont bénéficie l'enfant, et qui sera le point de départ à l'acquisition ultérieure des codes culturels.

Les enfants des cités défavorisées sont issus souvent de familles sans père présent, ou alors avec un père humilié, sans aucun prestige. La mère étant au travail toute la journée, ou privée elle-même de toute intégration sociale, ils ne disposent pas d'un cadre où ils pourraient intérioriser les règles de la vie commune. Dès les premières classes de l'école, ils se sentent marginalisés. Quand ils proviennent de l'immigration, cas fréquent mais non général, ils sont éloignés d'une ou de plusieurs générations de cette origine, et ne disposent pas d'une identité antérieure qu'ils pourraient mettre à la place de celle qu'ils ont du mal à construire ici. Ne maîtrisant pas toujours parfaitement la langue, ils ne trouvent pas non plus les conditions nécessaires au travail serein à la maison, où l'on manque de place mais où la télévision reste allumée toute la journée. Leur scolarité est un échec. À défaut de recevoir une reconnaissance familiale ou scolaire, ils rejoignent les bandes de quartier, où l'on cultive les valeurs machistes, ce code culturel minimal. Parvenus à l'âge de travailler, ils ne trouvent personne pour les embaucher. Ils ne possèdent pas de compétence particulière, leur apparence physique n'est pas jugée rassurante. Aucune des autres voies conduisant à la réussite sociale ne leur étant accessible, un certain nombre parmi eux se tourne vers la petite criminalité et le

commerce de drogue, ou encore vers la violence gratuite et la destruction du cadre social dans lequel ils habitent.

Rappelons-nous les émeutes de banlieues de novembre 2005. Quelques analystes hâtifs s'étaient empressés de crier à l'invasion des barbares, à l'attaque des Arabes contre la France et ses valeurs, au pogrom anti-républicain. Or pendant les événements, les seules voix islamiques qu'on pouvait entendre étaient celles de personnalités religieuses qui demandaient aux jeunes de rentrer chez eux. Le procureur général de Paris, au terme d'une enquête, n'avait trouvé parmi les émeutiers « nulle trace de revendication de type identitaire. Nul stigmatisme d'une impulsion ou d'une récupération politique ou religieuse ». L'enquête policière avait établi que 13 % parmi les personnes arrêtées n'étaient pas françaises, mais qu'en revanche 50 % étaient non scolarisées, bien qu'à l'âge de l'être.

Les étrangers que ces garçons choisissent d'imiter ne sont pas les imams du Caire mais les rappeurs de Los Angeles. Leurs inspirateurs habitent le petit écran, eux-mêmes confondent facilement fiction et réalité, tant ils sont nourris d'images télévisuelles. Plutôt que du Coran, ils rêvent de téléphones portables dernier cri, de baskets de marque et de jeux vidéo. On leur montre la richesse, tandis qu'ils vivent dans des cités dépourvues de tout, coincées entre autoroutes et voies de chemin de fer, sans belles rues, sans magasins, sans services ; leurs HLM tombent en ruines. Autant y mettre le feu ! Le problème de ces jeunes, qui sont très majoritairement de nationalité française, n'est pas la présence d'une culture étrangère, mais l'absence de cette structure de base qui permet d'en acquérir une. Le remède à cette évolution réellement inquiétante n'est pas culturel mais social, et il se trouve du côté d'une politique de la ville, à laquelle il faut assurer des moyens suffisants.

Il y va de notre intérêt et de notre conscience

Les grandes religions du passé et du présent recommandent à l'individu de pratiquer l'hospitalité, d'aider les affamés et les assoiffés, d'aimer le prochain (qui, comme on le sait, est non le proche mais le lointain). Une telle recommandation ne peut être adressée aux Etats. Mais ceux-ci ont tout intérêt à ne pas flatter les passions primitives comme la xénophobie. Dans le monde d'aujourd'hui, marqué par le développement fulgurant des communications et de la technologie comme par l'unification de l'économie, les peuples des différents pays sont devenus plus proches et plus dépendants les uns des autres. Les rencontres avec les étrangers sont destinées à se multiplier. Il nous revient de tirer le meilleur parti de ces rencontres, chez eux comme chez nous, ce qui passe par la coopération là-bas, l'intégration ici. Les forces de notre intérêt et de notre conscience nous poussent dans la même direction.

Bibliographie

- *La conquête de l'Amérique*, Seuil, 1982.
- *Nous et les autres*, Seuil, 1989.
- *La vie commune*, Seuil, 1995.
- *L'Homme dépaysé*, Seuil 1996. *Devoirs et délices*, Seuil, 2002.
- *Le Nouveau Désordre mondial. Réflexions d'un européen*, Robert Laffont, 2003.
- *Les Abus de la mémoire*, Arléa, 2004.
- *La Littérature en péril*, Flammarion, 2007.
- *La Peur des barbares. Au-delà du choc des civilisations*, Robert Laffont, 2008.

Débat

Table des questions :* *Dans un groupe de questions autour de culture et lois, retenons celle-ci: Qu'en est-il d'une culture d'un pays qui contredit les Droits de l'homme?*

Tzvetan Todorov : J'adhère, comme sans doute beaucoup d'entre vous, à l'idée de Droits de l'homme, à l'idée qu'il existe des droits inhérents à l'être humain en tant que tel, à la dignité humaine et qui ne proviendraient pas seulement des lois de tel ou tel pays. Mais il faut d'abord se souvenir que cet appel est assez récent, que l'accord là-dessus, établi aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme, reste provisoire et fragile. Il n'est pas exclu que les Droits de l'homme soient perçus un peu différemment d'ici quelque temps. J'ai été frappé par cette formule de Desmond Tutu, l'évêque sud-africain, qui disait qu'en Afrique on n'aurait jamais pu dire « Je pense donc je suis », formule qui nous paraît évidente, là-bas on pense plutôt « Tu existes, donc je suis ». On ne peut imaginer l'individu hors d'une relation aux autres êtres qui l'entourent. Peut-être que dans un monde plus solidaire, un jour, nous aurons également à transformer de ce point de vue les Droits de l'homme. D'un autre côté, les Droits de l'homme peuvent agir sur notre vie à condition qu'ils ne soient pas seulement un appel à la conscience, mais qu'ils aient servi de source d'inspiration aux lois du pays. Nous devons donc défendre ces droits. Mais l'identité culturelle se situe en général à un tout autre niveau, beaucoup plus particulier, elle fige certains traits de notre comportement quotidien plutôt que de formuler des exigences juridiques.

— *Si le mot de racines n'est pas approprié, comment peut-on nommer la culture chrétienne qui a imprégné et continue d'imprégner les cultures européennes ? Sur le même registre : n'avons-nous pas en France une vision du rapport à l'autre et du dialogue interculturel marquée par nos différences judéo-chrétiennes ?*

Tzvetan Todorov : Je ne peux pas vraiment répondre à toutes les questions soulevées ici ; je ne peux que les commenter. Bien entendu, l'identité européenne, si on prend les choses par ce bout, est fortement marquée par la tradition chrétienne, mais elle est marquée également par l'action d'autres ingrédients – car tout n'est pas unifié dans notre culture européenne. On s'en aperçoit en changeant de pays, même en allant de France en Italie, deux pays de tradition catholique : l'organisation de la vie quotidienne est établie selon des principes différents.

Les deux constats ne sont pas du tout incompatibles : c'est un fait qu'historiquement l'Europe a vécu pendant vingt siècles sous l'influence du christianisme, mais aussi qu'il existe une pluralité de cultures à l'intérieur de l'Europe et des contacts culturels avec des traditions différentes.

— *Le 8 mai peut signifier pour des jeunes le souvenir de la Libération, pour d'autres le souvenir des massacres de Sétif¹. Ne faut-il pas opérer le croisement des mémoires qui permet d'écrire alors une histoire ?*

Tzvetan Todorov : Oui bien sûr, j'appelle l'Éducation Nationale à une évolution sur ce plan. Pour prendre un exemple, rappelons-nous que l'épopée napoléonienne n'est pas du tout vue de la même manière en France et par ceux qui subissaient l'occupation militaire en Espagne ou en Allemagne. La population de ces pays ne nous est pas très étrangère,

* **Elena Lasida**, membre du Conseil des Semaines Sociales de France, présidait la séance. **Annabelle Desgrées du Lou**, chercheuse en sciences sociales, et **Guillaume Légaut** président des Guides et Scouts de France, tous deux membres du Conseil des Semaines Sociales, relayaient les questions des participants.

¹ Répression sanglante d'émeutes nationalistes survenues en mai 1945, dans le département de Constantine, en Algérie française.

pourtant elle a eu une image très différente de notre héros national. Ce serait certainement utile pour la compréhension des faits historiques, mais aussi du présent, que ce point de vue complémentaire soit intégré dans le programme scolaire.

L'enseignement de l'Histoire ne doit pas devenir pour autant une litanie des pages les plus noires de l'histoire d'un pays. Produire une histoire entièrement négative serait une absurdité, autant que de passer sous silence ces moments difficiles. Sétif, que vous mentionnez : pourquoi le passerait-on sous silence ? Cet événement coïncide avec la fin de la Deuxième Guerre mondiale, il a pourtant un sens tout à fait différent : ici on fête la Libération, là-bas on réprime les velléités de libération. D'autant plus qu'il s'agit d'un épisode qui a contribué au ressentiment à long terme, éprouvé par la population algérienne, conduisant lui-même, huit ans plus tard, à la lutte armée. Je crois donc que croiser les mémoires est indispensable . Ne serait-ce que parce nous sommes aujourd'hui obligés, par l'économie, l'enseignement, le tourisme, d'être constamment en contact avec les habitants d'autres pays: les membres de l'Union européenne, mais aussi les ressortissants de nos anciennes colonies, ou encore avec les Américains – ni ancienne colonie ni voisin, mais pays qui a exercé une forte influence sur les manières de vivre en France. Pour cette raison, je souhaite qu'on sorte de la perspective purement nationale. J'ajoute que les programmes d'Histoire le font déjà, mais sans doute peut-on aller plus loin dans cette direction.